

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE WOLUWE-  
SAINT-PIERRE  
Service Urbanisme  
Monsieur Willem DRAPS  
Avenue Charles Thielemans, 93  
B - 1150 BRUXELLES**

V/Réf : SM/DW-ENS/490119-S/2007  
N/Réf. : AVL/KD/WSP-2.88/s.542  
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

**OBJET : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Baron Empain, 1.  
Construction d'une piscine couverte.  
(Correspondant : M. D. Warnant)**

En réponse à votre lettre du 28 août 2013, sous référence, réceptionnée le 29 août, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la CRMS du 11 septembre 2013.

La demande vise la construction d'une piscine couverte dans le jardin de la villa qui se situe face au site classé des étangs Mellaerts et qui est partiellement comprise dans la zone de protection du domaine de Val Duchesse. Ce dossier fait suite à deux demandes portant sur la rénovation lourde de la villa, introduites en 2005 et 2012.

Après examen des plans, il s'avère que la réalisation du projet tel que proposé n'aurait pas d'impact sur le site classé situé à proximité : selon les plans, les lisières plantées de la propriété seraient renforcées, comme demandé dans l'avis de la CRMS de 2012. La présente demande constitue un enjeu urbanistique plutôt que patrimonial.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques complémentaires éventuelles et les recommandations qu'appelle cette demande.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme I. Leroy (par mail Mmes I. Leroy, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Ph. Piéreuse, Th. Wauters, H. Lelièvre) ;  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. Vanderbecq.